

CONTRE MACRON, LE PRÉSIDENT DES PATRONS, LA GRÈVE GÉNÉRALE, C'EST ÇA LA SOLUTION !

Bulletin Poste - 4 février 2019

Après douze semaines de mobilisation des Gilets Jaunes, il y avait encore beaucoup de monde dans la rue ce samedi un peu partout dans le pays. Le mouvement perdure, mais de samedi en samedi, il ne parvient plus à ce jour à faire reculer le gouvernement sur la moindre concession. Et la répression continue à s'abattre sur toutes celles et ceux qui manifestent, qu'ils portent des gilets jaunes ou qu'ils soient syndicalistes.

LBD, grenades et loi « anti-casseurs » contre le mouvement social

C'est par exemple Louis Boyard le président de l'Union Nationale des Lycéens qui a été blessé ce samedi grièvement au pied lors de la manifestation parisienne par un tir de LBD alors même que les manifestations étaient placées sous le signe de la protestation contre les mutilations causées par les armes de la police. Deux jours avant, le Conseil d'Etat avait rejeté la demande de suspension engagée par la CGT et la LDH de l'usage du « lanceur de balles de défense ». Les juges ont estimé que le LBD « ne constitue pas une atteinte à la liberté de manifester et reste nécessaire pour faire face à de potentielles violences ». La police peut donc continuer à mutiler impunément... Surtout qu'avec la loi « anti-casseurs » qui est actuellement en discussion au Parlement le simple fait de manifester va bientôt être assimilé à un délit de droit commun et laisser encore plus de champ libre à la violence d'Etat ! On a eu un exemple de cette violence d'Etat vis-à-vis des grévistes de la Poste du 92 (en grève depuis plus de 10 mois) qui ont été délogés par la force à deux reprises du siège de leur entreprise alors qu'ils y étaient rentrés pacifiquement pour exiger des négociations avec leur direction.

Treize semaines d'une mobilisation inédite mais qui n'a pas encore gagné

Si le gouvernement peut se sentir les coudees franches pour à la fois accentuer la répression et continuer à dérouler sa politique anti-sociale, c'est

que malgré sa ténacité, sa radicalité et ce qu'il révèle de la colère sociale généralisée, le mouvement des Gilets Jaunes n'a pas encore réussi à faire fondamentalement reculer Macron ni fait peur au grand patronat. C'est pourtant ce qui est plus que jamais à l'ordre du jour ! La journée de grève interprofessionnelle du 5 février appelée par la CGT, et rejoints par d'autres syndicats, notamment Solidaires, et à laquelle de nombreux collectifs de Gilets Jaunes appellent à participer doit être l'occasion de faire un pas significatif vers la convergence de toutes les colères sociales, en ancrant la lutte au sein des lieux de travail mais aussi des lieux d'étude (facs et lycées). Certes, les directions syndicales n'y proposent pas de suites. Mais comme ce n'est pas en un jour que nous ferons tomber le gouvernement ni reculer le patronat, cela doit nous obliger à discuter nous-mêmes des suites : que ferons-nous le 6, le 7 et les jours suivants si nous voulons vraiment gagner !

Pour gagner il faudra la grève générale !

Il y a peut-être eu l'illusion parmi de nombreux Gilets Jaunes que le gouvernement céderait beaucoup plus sans qu'un mouvement de grève paralyse le pays. Mais le mépris et la violence gouvernementales font réfléchir. Et puis pour des augmentations de salaires de 300 euros, le SMIC à 1700 euros ou l'embauche des millions de privés d'emplois, c'est dans les poches du patronat qu'il va falloir trouver l'argent ! Alors, ce mouvement d'ensemble, il va bien falloir le construire, en bloquant l'économie du pays tous les jours de la semaine. Bien sûr, ce n'est pas au programme de tous ceux qui dans les Gilets Jaunes pensent à faire leur pelote électorale en bâtissant des listes pour les prochaines Européennes ou municipales, ni bien évidemment de tous les groupes d'extrême droite qui pullulent au gré du mouvement. Ce programme peut par contre devenir celui de toutes celles et ceux qui n'en peuvent plus de Macron, de Castaner et toute leur clique mais aussi du système capitaliste.

FAITES UN DON À LA CAISSE DE GRÈVE DES POSTIÈRES ET POSTIERS DU 92 !

Pour donner en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/kg-mfk166>

Par chèque : Envoyez vos chèques à SUD Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombe, Chèques à l'ordre de SUD Poste 92, mention « solidarité grévistes au dos »



Grève victorieuse à la PIC de Poitiers

Après 2 mois de lutte, les personnels de la PIC de Poitiers ont gagné avec le soutien de la CGT une prime de 350€ sans condition, plus 150€ en juin-juillet, 100€ de bons d'achat, la promotion de tous les agents I.2 en I.3, le comblement de 37 emplois par la CDIsation de CDD et intérimaires et l'intégration de 2 salariés de Médiapost.

Plus de 300 jours de grève dans le 92

Les grévistes du 92 ont tenu le coup pendant la période fatidique des Fêtes sans qu'il y ait de reprises du boulot. La Poste a essuyé une énorme défaite à la Cour de Versailles le 17 janvier : elle qui voulait empêcher Gaël d'intervenir dans les centres en raison de son licenciement, elle récolte un jugement qui justifie la liberté de circulation des délégués syndicaux mais aussi les délégations de masse et les occupations à La Poste et potentiellement dans les autres entreprises. Les actions et occupation du Siège très fortement réprimés (portes défoncées à coup de bâlier par les flics !) ont également contribué à faire évoluer le rapport de forces : sur la forme, des négociations sont ouvertes. Mais la direction n'effectue aucune proposition sérieuse. Voilà pourquoi le soutien à cette grève exemplaire doit redoubler.

Donnez à LA CAISSE DE GRÈVE

-Sur internet : <https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfl66>

-Virement : sur le compte SUD POSTE HAUTS DE SEINE : IBAN FR76 4255 9100 0008 0033 2571 214

-Chèques à l'ordre de SUD Poste 92, mention « solidarité grévistes au dos » à envoyer à SUD Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombes

La grève des factrices et facteur de Montpellier Rondelet entre dans sa 3ème semaine

Elles et ils sont en grève depuis le 21 janvier dernier après avoir obtenu avant le dépôt du préavis de grève le retrait de la méridienne et des îlots grâce aux prises de parole, AG, heures d'informations syndicales SUD-CGT et une délégation de masse.

Avant le dépôt du préavis de grève (SUD CGT), la boîte avait lâché sur les îlots et la coupure méridienne. Prises de parole, AG et heures d'information SUD/CGT, et délégation de masse devant le bureau du directeur mais cela ne suffisait pas aux collègues qui ont voté la grève.

Les grévistes ont obtenu une prime et des CDIsation, ils se battent toujours contre les tournées dites «full TE» et la réinjection de 10 tournées supplémentaires.

Réorganisation gelée à Dieppe

Comme c'est le cas pour de nombreux bureaux du 92, la réorganisation qui était prévue le bureau de Dieppe a été suspendue suite à une expertise CHSCT et à une décision rendue par le TGI le 23 janvier dernier. En cause : le calcul de la charge de travail que La Poste ne veut pas rendre transparent. Si les organisations syndicales faisaient de la contestation de ce calcul un priorité au niveau national, La Poste aurait du souci à se faire...

